

N°57



Parution trimestrielle • JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2011

le médaillé

de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports



Le 1^{er} championnat FFMJS de boules lyonnaises



Médailleurs
Jeunesse et Sports



Lutte contre la violence,
les incivilités, le racisme



En route vers un nouvel
engagement...



Sport Fédéral :
le but est atteint !

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et des Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports.
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270.
Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE04.19



RESPECTONS L'ARBITRE...

Une notoire initiative du préfet de la région Poitou-Charentes s'est récemment concrétisée (mai 2011) : la sortie d'un livret intitulé « Observatoire régional Poitou-Charentes des violences et incivilités dans le sport : les arbitres au cœur du jeu ».

Bernard TOMASINI, Préfet de la région, explique en préambule la nécessité de l'étude du sujet : « Ce document, traduisant pour l'année 2010 les différents types d'actes recensés, constitue un véritable outil au service d'une politique de formation, de sensibilisation et de communication auprès des acteurs concernés. Il permet également de déterminer avec plus de précision la stratégie à mettre en œuvre pour prévenir et lutter contre les différents cas d'incivilités et de violences dans le sport ». En effet, si la pratique sportive est bien un incontestable facteur de cohésion sociale, les aires sportives sont parfois confrontées à des phénomènes d'incivilités susceptibles d'affaiblir, voire de décrédibiliser, les valeurs humanistes du sport, et de démobiliser les bénévoles.

Nous l'avons déjà dit ici, le ministère des sports développe depuis plusieurs années une politique de prévention et de lutte contre les incivilités, la violence, les discriminations. C'est pour appuyer la ministre des sports Chantal JOUANNO que la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Poitou-Charentes a piloté cette initiative, animée par la direction départementale de la cohésion sociale de la Charente-Maritime. Le livret recense l'ensemble des actes répréhensibles à l'encontre des arbitres dans les compétitions régionales au niveau de quatre sports collectifs : handball, basket-ball, football, rugby. Il faut lire ce document édifiant. Nous avons retenu, sommairement pour cet éditto, qu'en 2010, sur 11200 matchs joués dans ces quatre sports, seulement 0,63% ont été concernés par des incidents ; c'est peu, tant mieux ; mais c'est encore trop.

Les analyses des quatre présidents de ligue apportent un éclairage supplémentaire. Pour Jean-Paul RENAUD, Président de la Ligue de Handball, « les incivilités sont dues à quatre causes majeures : la méconnaissance des règles par les acteurs comme par le public, une sensation d'injustice, une communication difficile avec l'arbitre, un énervement lié à l'enjeu ». Pour Bernard REBEYROL, Président du C.T. de rugby, tout passe par une solide éducation des jeunes : « Dès l'école de rugby, les éducateurs diplômés apprennent aux jeunes les règles essentielles que sont l'esprit d'équipe lié au respect de l'autre, la combativité liée au partage et au fair-play ».

La FFMJS ne peut que se réjouir de cette initiative et souhaiter qu'elle contribue au renforcement des valeurs du sport. Dans notre revue, on trouvera les deux principales lois qui encadrent cette lutte contre les incivilités et discriminations. On peut se procurer l'ouvrage sur les sites internet des partenaires et/ou concepteurs, à savoir la DRJSCS de Poitou-Charentes, la DDCS de Charente-Maritime, le pôle ressources national au CREPS de PACA, les ligues citées.

Michel CHAIGNE
Président fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
→ Édito, Sommaire	2
→ La Marche de l'Extrême	3
→ La Lutte contre la Violence, les Incivilités, le Racisme dans le Sport	4 - 5
→ Réserviste Local à la Jeunesse et à la Citoyenneté	6 - 7
→ Le Championnat de Boules Lyonnaises de la FFMJS	8 - 9
→ Récréation	10
→ Vie des Comités	11 - 17
→ Hommages	18
→ Vie fédérale	19



Directeur de publication
Michel CHAIGNE michel.chaigne@club-internet.fr

Directeur de rédaction
Gérard DUROZOY yij.gd@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Michel CHAIGNE - Gérard DUROZOY
Pierre CHABAS - Micheline SAFFRE

Impression
Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page
Olivier Bellet

Parution trimestrielle
Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €
Commission paritaire : N° 0711 G85137
N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926
Dépôt légal 3^e trimestre 2011
Tirage : 20 000 exemplaires



La Marche de l'extrême

Sur le BO déco du 5 décembre 2009, promotion de la médaille Jeunesse et Sports Or, du 14 juillet 2009 page 343, région Lorraine, département de la Meuse, on pouvait lire parmi les promus le nom de Monsieur SERGE BROUET.



La grande famille des médaillés de la Jeunesse et des sports peut être fière d'avoir dans ses rangs Serge, BROUET **recordman du monde de marche athlétique non-stop**, en couvrant la distance de 775km808 en 7 jours, 3 heures et 55 minutes, battant l'ancien record de 41 km, le 4 août 1989 à l'arrivée à Dompcevrin, son village natal dans la Meuse.

22 ans après ce record tient toujours, entré dans la légende... Pour rappeler ce moment fort de l'athlétisme, revenons en arrière pour situer l'impossible exploit

d'un homme hors du commun qui, à l'âge de 7 ans, touché par une infection des os, sera soigné pendant des années avant de pouvoir se déplacer sans béquilles.

Des années d'entraînements et de compétitions, dont de dures épreuves de sélection, lui permettront d'être sélectionné pour participer aux grandes épreuves internationales de marche athlétique, dont deux Strasbourg/Paris et cinq Paris/Colmar, le dernier en 1988 à l'âge de 52 ans. Mais ces grandes compétitions sportives ne lui suffisent plus. Avec l'aide de son kinésithérapeute, il veut s'investir dans quelque chose de plus grand, alliant les valeurs du sport à une noble cause : son fils étant atteint d'hémophilie, il décide de lutter contre cette maladie...

Sport, action caritative et humanitaire en faveur de la recherche médicale et en particulier de l'hémophilie. Le projet prend corps et, pour que cette manifestation sportive, caritative et humanitaire soit reconnue, entendue, pour lui donner l'importance qu'elle mérite, il décide de tenter de battre le record du monde de marche athlétique qui est de 734km, en 7 jours 3 heures et 55 minutes. La volonté d'agir est là, mais encore faut-il trouver les sponsors, mettre en avant le Département, le Conseil général, convaincre les uns et les autres. Enfin il est décidé que le parcours passera par les 22 chefs lieux de canton de la Meuse, lui faisant ainsi faire deux fois le tour du département. Serge BROUET sera assisté tout au long du parcours par une trentaine de personnes dévouées, dont son épouse Francine, chacun ayant une fonction bien définie, qui l'assisteront jusqu'à l'arrivée.

Le départ est donné du port de Madine le 28 juillet 1989 pour l'arrivée à Dompcevrin le 4 août à 15h10. Serge BROUET bat le record du monde de marche athlétique de 41 km, soit 775km808 mètres en 7 jours, 3 heures et 55 minutes, avec une moyenne journalière de plus de 100 km. Il y a des "détails" de ce record qui dépassent l'imagination : Serge BROUET consommera 12 700 calories par jour (consommation moyenne : 2500), 200 litres d'eau, plus d'autres boissons bues sur son périple ; malgré cela, il perdra 10 kg. Quant à ses pieds, d'une pointure de 43 au départ, il lui faudra du 47 à l'arrivée.

Mais ce n'est pas tout, Serge BROUET avait promis de revenir à son point de départ. C'est ainsi que le samedi 5 août, il repartira de Dompcevrin et arrivera à Madine à 17h25 devant plus de 20 000 spectateurs venus saluer cet exploit. Serge BROUET aura parcouru 811km 514 m en 8 jours, 6 heures et 10 minutes.

Sur le podium, Serge BROUET associera son épouse Francine à son succès pour son soutien permanent, d'autant plus que celle-ci fut en 1979 championne de la Meuse et recordwoman de Lorraine sur 10 km.

Au-delà de l'exploit, du record, il y a l'extraordinaire volonté de l'homme, cette pugnacité, ce combat quotidien sur soi, sur la souffrance où le désir d'abandon est là, où tout le corps fait mal, avec cette volonté d'aller aux limites de ses forces, au bord de l'épuisement où tout peut s'arrêter. Volonté de l'extrême où plus rien ne compte, sauf ce besoin d'aller jusqu'au bout de soi-même. Ténacité, motivation, don de soi, un homme de courage, quel beau et bel exemple pour nous tous.

Jacques ROUJON,
Président du CRMJS PACA



La Lutte contre la Violence, les Incivilités, le Racisme dans le Sport



Le dossier...

CONCERNANT LA PROTECTION DES ARBITRES

1-A/ Loi n° 2006-1294 du 23 octobre 2006

Article L233-1 : Les arbitres et juges exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité, dans le respect des règlements édictés par la fédération sportive compétente pour la discipline et auprès de laquelle ils sont licenciés.

Article L233-2 : Les arbitres et juges sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles du code pénal, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice de leur mission sont réprimées par des peines aggravées.

Article L233-3 : Les arbitres et juges ne peuvent être regardés, dans l'accomplissement de leur mission, comme liés à la fédération par un lien de subordination caractéristique du contrat de travail.

A ce titre, pour des violences volontaires sur un arbitre :

A) N'ayant entraîné aucune incapacité totale de travail (ITT) ou ayant entraîné une ITT inférieure ou égale à 8 jours, la peine encourue est de 3 ans d'emprisonnement et de 30.000 € d'amende (article 222-13 du code pénal)

B) Ayant entraîné une ITT de plus de 8 jours, la peine encourue est de 5 ans d'emprisonnement et de 75.000 € d'amende (Article 222-12 du code pénal)

1-B/Cas concrets

Somme (80):

Un supporter a agressé (coup de pied dans le dos) un arbitre de touche au terme d'un match de foot amateur.

Verdict : 6 mois de prison ferme et 5 ans d'interdiction de stade

Charente (16) :

Un joueur a agressé un arbitre durant un match de football (championnat de promotion d'honneur) qui a entraîné une hospitalisation pour traumatisme physique et psychologique.

Condamnation :

- le joueur en question a été condamné à : 5 mois d'emprisonnement avec sursis avec mise à l'épreuve de 5 ans
- verser 1500 € au titre de préjudice moral et physique

CONCERNANT L'INTERDICTION DE STADE

2-A / « Loi n° 93-1282 du 6 décembre 1993 » dite Loi Alliot-Marie

Une interdiction de stade est une décision juridique qui suspend l'accès de certains supporters aux tribunes des enceintes sportives parce qu'ils se sont autrefois conduits de façon répréhensible durant des compétitions organisées en leur sein.

En France, ce dispositif existe depuis la loi n° 93-1282 du 6 décembre 1993, dite la loi « Alliot-Marie » et n'a cessé de se renforcer à intervalles réguliers depuis lors.

Aujourd'hui, il existe 2 types d'interdiction de stade :

L'interdiction judiciaire

Ce sont des peines complémentaires, dont la durée maximale est de 5 ans, pour des individus reconnus coupables, dans le cadre de manifestations sportives, de 4 types de délits (article L 332-11 du code du sport)

- l'entrée en état d'ivresse par fraude ou par force (un an d'emprisonnement et 15000 € d'amende)
- l'introduction dans une enceinte sportive de fumigènes ou d'armes (3 ans d'emprisonnement et 15000 € d'amende)
- le jet de projectiles (3 ans d'emprisonnement et 15000 € d'amende)
- l'introduction ou l'exhibition d'insignes rappelant une idéologie raciste ou xénophobe (un an d'emprisonnement et 15000 € d'amende et la provocation à la haine ou à la violence (3 ans d'emprisonnement et 15000 € d'amende)

Cette peine complémentaire peut également être assortie d'une astreinte tendant à obliger l'intéressé à répondre au moment d'une manifestation sportive aux convocations d'une autorité qualifiée (en général le commissariat de police).

L'interdiction administrative

Décidée par le Préfet du Département, sans jugement préalable. Cette interdiction est régie par la loi n° 2010-201 du 2 mars 2010 :

« lorsque, par son comportement ou par la commission d'un acte grave à l'occasion de manifestations sportives, une personne constitue une menace pour l'ordre public, le représentant de l'Etat dans le département peut prononcer à son encontre une mesure d'interdiction de pénétrer ou de se rendre aux abords des enceintes sportives ».

Cette peine peut durer jusqu'à 6 mois d'interdiction de stade sur l'ensemble du territoire national, voir 12 mois en cas de récidive durant les 3 dernières années. Cette peine s'accompagne d'une obligation de répondre, au moment des manifestations sportives, aux convocations de toute autorité (obligation de pointage au commissariat de Police ou à la Gendarmerie).

En cas de non respect de cette mesure, la personne est punie d'un an d'emprisonnement et de 3750 € d'amende.

2-B / Cas concrets

Maine et Loire (49)

Violences commises par des joueurs lors d'un match de football amateur en septembre 2009 (bagarre générale) : 4 de ces joueurs ont écopé de 4 à 8 mois de prison ferme et un an d'interdiction de stade chacun.

Val de Marne (94)

Un joueur donne un coup de poing à un autre joueur durant un match de football amateur en janvier 2010. Bilan : double fracture déplacée de la mâchoire et 60 jours d'ITT. Condamnation à 8 mois de prison avec sursis et une interdiction de stade d'un an

Saint Etienne : match St Etienne/Toulouse

Un supporter frappe un autre supporter (de l'équipe adverse), en mai 2010. Condamnation : 1 mois de prison avec sursis + une interdiction de stade d'un an.

En avril 2010, lors de la rencontre de football de Ligue 2, entre l'équipe d'Arles-Avignon et celle de Nîmes, des échauffourées entre supporters et forces de l'ordre se sont produites. Conséquence : un policier blessé, des policiers insultés, victimes de violence, de crachats. Condamnation : 6 mois de prison avec sursis et une année d'interdiction de stade pour les 5 personnes inculpées.





En route vers un nouvel engagement, Réserviste Local à la Jeunesse et à la Citoyenneté

Le 7 février 2011, j'ai eu l'honneur de recevoir mon agrément dans la Réserve Citoyenne du Val d'Oise, plus particulièrement dans le groupe des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté d'Ile-de-France.

La Réserve Citoyenne est une des composantes de la Réserve Militaire. Elle regroupe des volontaires issus de la société civile ou bien des réservistes ayant quittés la réserve opérationnelle, voir d'anciens militaires d'active. Ses membres sont agréés par l'autorité militaire pour prolonger les actions de communication au profit de nos armées. Elle se caractérise par la nature « relationnelle » de son action et par le régime de bénévolat sous lequel elle s'exerce. Ses actions s'exercent dans plusieurs domaines, et plus particulièrement vers les collectivités locales, le monde de l'éducation, le monde du travail et de l'entreprise et vers la jeunesse par le biais des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté. C'est dans ce dernier domaine que j'ai plus particulièrement choisi et accepté de m'investir et pour laquelle j'ai reçu ma lettre de mission en tant que réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC).



La mission des RLJC s'exerce au sein de la Réserve Citoyenne selon quatre axes majeurs, en liaison étroite avec leur Délégué Militaire Départemental référent. Ils contribuent à des opérations de communication et de relations publiques visant à renforcer l'esprit de Défense et la citoyenneté, ceci par une sensibilisation et une information des jeunes, mais aussi des décideurs et relais d'opinion civils. Ils ont pour mission de promouvoir des actions du Plan Egalité des Chances auprès des populations visées par ce plan (jeunes des zones défavorisées...). Les RLJC ont pour mission de contribuer au devoir de mémoire, tout particulièrement auprès des jeunes. Leur quatrième domaine d'action concerne leur aide éventuelle au recrutement dans l'armée d'active et dans la réserve, par des actions ciblées au profit de la jeunesse, conduites dans un cadre civil ou militaire. Ils agissent en partenariat actif avec les élus locaux, les centres d'information de l'armée et du service national, les correspondants et relais Défense de l'Education Nationale, les associations participant au devoir de mémoire, dont les associations d'anciens combattants, et bien entendu avec le tissu associatif local.



Le choix de cet engagement volontaire et bénévole a pris forme et s'est concrétisé pour moi lors de la 5^e session « Cohésion Nationale et Citoyenneté », organisée par l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN). J'ai eu l'honneur d'être choisi en 2010-2011 pour participer en tant qu'auditeur à cette session qui au demeurant m'a d'une part beaucoup apporté, et d'autre part m'a aidé à concrétiser et finaliser mon projet. Ce nouvel engagement s'inscrit pleinement en continuité et en synergie avec mes engagements passés et présents, au service de la Jeunesse et de la collectivité, que ce soit dans le domaine de l'Education Nationale, dans le domaine associatif ou institutionnel. Il m'amène plus profondément à faire un choix, celui de continuer à "Servir", ceci dans les valeurs de la République auxquelles je suis profondément attaché et dans les valeurs que porte notre armée. Ce sont ces mêmes valeurs dans lesquelles j'ai grandi et qui ont façonné ma vie d'homme. Je suis heureux en cela de marcher sur les traces de mon père et de grands aînés dont je garde la mémoire, et de pouvoir transmettre à mon tour à notre jeunesse ce que j'ai reçu d'eux.

A travers cet engagement au sein de la Réserve Citoyenne, je souhaite contribuer à bâtir des ponts entre les hommes, en tout premier lieu entre notre armée, notre mémoire commune et notre Nation, mais surtout entre nos jeunes et les différentes composantes de notre société. Je souhaite à travers cette mission qui m'est confiée m'adresser à tous les jeunes, plus particulièrement aux plus défavorisés d'entre eux, et leur donner les moyens de trouver et de prendre leur place parmi les forces vives de notre pays. Je sais déjà pour les avoir rencontré, que dans le cadre de ma mission, je serais amené à travailler avec des hommes et des femmes d'exception, civils ou militaires, qui par leurs témoignages traduits en actes et pas seulement en parole, nourrissent mon idéal et partagent mon espérance en notre jeunesse, en son avenir, et en notre pays.

Pascal JOBART,
Vice-président du CDMJS 95

Pour en savoir plus, consulter le site suivant :
<http://www.reserves.terre.defense.gouv.fr>

SPORT FEDERAL

L'équipe de l'Isère remporte le premier championnat de France de Boules Lyonnaises des Médaillés



FFMJS et SPORT ADAPTE : Les jeunes handicapés de l'Isère ont pu participer à la journée découverte



Le Président du CDMJS de l'Isère et le Président Fédéral ont apprécié la qualité des échanges, tant sportifs que conviviaux

Les 2, 3 et 4 septembre 2011, notre Fédération a organisé les phases finales de son premier Championnat de France des Médaillés à Echirolles (38), avec la participation d'une dizaine d'équipes de boules lyonnaises.

La sélection préalable, faite au niveau départemental et régional, a fait ressortir plusieurs équipes du Sud-est, là où se pratique le plus ce sport, pour postuler au titre de champion de France des Médaillés.

Le Président du CDMJS de l'Isère, Jean-Jacques GUERCHET, avait prévu, pour la première journée, une participation sous forme de « gentleman et découverte », du comité départemental de sport adapté.

Plusieurs jeunes handicapés ont ainsi pris part à cette compétition en compagnie d'une personnalité et la récompense finale de ces jeunes leur a particulièrement fait plaisir, ainsi qu'à leurs éducateurs.

Puis, sur 2 jours, les finales du championnat ont occupé les pistes du boulodrome Auguste DELAUNE, en présence du Président fédéral, du trésorier de la FFMJS et du Président honoraire.



Un point ardemment disputé en phase finale entre la Savoie et l'Île-de-France



Les tireurs ont été à l'honneur tout au long de ce championnat National des Médailleurs

A l'issue de superbes parties, c'est l'Isère qui a remporté le titre de Champion de France des Médailleurs et le Rhône qui a remporté la Coupe de France.

A noter la belle tenue des équipes de l'Île de France, de l'Ardèche et de la Savoie.

Cette compétition a vu la participation de plusieurs compétitrices (féminines) car il était fait obligation à chaque équipe d'avoir au moins une femme. Sport handicap et femmes et sport étaient donc à l'honneur pour ce premier rassemblement sportif des médailleurs. Un seul regret : la défection tardive de quelques équipes.

Tous les participants étaient unanimes pour reconnaître l'excellent climat qui a régné autour de ces rencontres, la convivialité, la courtoisie, l'esprit sportif. Le comité de

l'Isère et son équipe bénévole d'organisation ont été particulièrement félicités.

Tous ont admis qu'il fallait poursuivre dans cet objectif d'animation de notre fédération en coopération avec d'autres fédérations et en direction des populations fragilisées.

Michel CHAIGNE
Président fédéral



Des champions radieux, justement récompensés, à l'issue d'un tournoi qui a mis en valeur l'esprit sportif et la convivialité



MOTS FLÈCHÉS

Montres de l'insalubre drogués	Protéger du froid Pour le gourmand	Entrevoit la machine	Jeune Besace Pronom Wau de	Manque de couleur Retrouve des airs	Doigts de voit Qui prend facilement	Pois du Mère A perdu sa virgine
		Souvent sec fêlé Réc en chantier		Matériau isolant Pronom personnel		
Produit laiter A une patte			Fort mal aux sautons Hôte			
			Blanc ou rouge Le traître d'Hamlet	Chef-lieu de Galice The cas at five o'clock		Monner sa maucade la
Principale en 51	Trouve un critérium triple pour l'année				Forêt en plateau	Abri de pierre
		Accélère le jeu		Pense précieuses Accord de l'Est	Pronom personnel Rapport régulier	
Reposse le président Jours noirs à Rome					Essai	
		Défenseur des animaux écroulés		Agrial un simon		

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Horizontalement :

- A. Personne vivant en 67-68.
- B. Ile connue en 50. Sans précédent.
- C. Utilisa sa dame. Facilite la prise.
- D. Joyeux légendaire. L'étain en bref.
- E. Etre avec toi. Angoissé.
- F. Aussi vieux.
- G. Pas encore out. Mettre hors de soi.
- H. Chanteurs jaunes. Porte les grains.
- I. Bande de bergers. Blondes anglaises.
- J. Portent la culotte. Pas reconnue.

Verticalement :

- 1. Lancers, courses et sauts.
- 2. Discours. Séparées de leur mère.
- 3. Tête d'affiche. Cours élémentaires.
- 4. Lent de nature. Inflammation.
- 5. Sors un tube.
- 6. N'est plus neutre. Chaussées en ville.
- 7. Possédasse. Finit dans la joie.
- 8. Peut se trouver à six pieds.
- 9. Est sans effets. Glaive.
- 10. Mise à exécution.

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie de neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, sans les mettre deux fois sur la même rangée ni dans la même colonne. Que ces chiffres vous sont donnés pour vous aider.

Simple

3	8	6		1	9	7		5
9	2				8			6
	5	1		7	2	3	8	
7		2	8	5	4			3
8			9			6	7	
1	4	9		6	7			2
2		8		9		4		
5	7	3	1					9
		4	2	8		5	1	7

Moyen

		2		9	3	4		7
7	4		8		2		1	
1			7	4			9	2
		1			4	7	2	
	7		3	2			5	
	5	8	9			3		
				8	6		3	4
	2	5				8		1
8	3		2	7			6	

Difficile

				2	8	4		
5		4			1		7	
2		7		6		1		3
			5		2		3	4
6	1			4				5
	4		6		7			1
	5	1	2	7				6
		9	8			5		
7		6	1		4	2		

Solution des jeux en page 19



CDMJS 03

↻ Allier



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports de l'Allier s'est tenue le dimanche 10 avril 2011, à la salle polyvalente de Creuzier-le-Neuf, mise à notre disposition par la Municipalité, sous la présidence de Jean OURY, en présence de Josiane MASSONNET, Maire-adjoint représentant le Maire Jean Pierre MONGARET, Camille BONNETOT, Vice-président délégué du CDOS, Michèle PENNETIER représentant Henri PENNETIER, Président du CRMJS Auvergne, Jocelyne GUILLAUMIN, Présidente d'Honneur de notre CDMJS, de nombreux présidents de clubs et de comités départementaux. Au total, une centaine de médaillés et amis participait à notre Assemblée Générale.

Dans son rapport moral, le Président Jean OURY a fait un large exposé sur la vie de notre Comité Départemental, mettant l'accent sur l'aide qu'il faut apporter aux jeunes pour les sensibiliser au bénévolat dès le plus jeune âge. Notre Il a souhaité que ces jeunes sportifs rejoignent notre CDMJS.

L'Instance Dirigeante du Comité Départemental a de nouveau dénoncé les actes d'incivilités, de violence, de racisme et de dopage qui perdurent sur les stades, dans les salles et qui donnent une mauvaise image du sport.

Le rapport d'activités, présenté par le Secrétaire Général Bernard ANDRINOPLÉ et le rapport financier, présenté par la Trésorière Générale Josette OURY, ont été adoptés à l'unanimité.

A l'heure de la remise des récompenses, 21 médailles et 6 coupes ont été décernées aux athlètes et aux dirigeants particulièrement méritants tant pour leurs résultats sportifs que pour leur implication dans le monde du sport.

Pour remercier la municipalité de son accueil, la commission des récompenses du Comité Départemental a décerné la médaille d'Or de la reconnaissance à la Ville de Creuzier-le-Neuf, remise à Josiane MASSONNET Maire-adjoint par notre Président Jean OURY.

Après la remise des récompenses, un vin d'honneur et un déjeuner amical conclurent cette journée fort réussie.

Bernard ANDRINOPLÉ
Secrétaire Général



CDMJS 07

↻ Ardèche



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité de l'Ardèche s'est tenue à Cruas sous la Présidence de Robert HERELIER, en présence de Didier PASQUET, DDCSPP, André ARNICHAND, Maire adjoint de Cruas chargé de la Jeunesse et des Sports, Jean-Pierre ANDREUX, Directeur du Service Jeunesse, Sports et Vie Associative.

Le Président HERELIER a salué l'accueil de la municipalité de Cruas et a rendu hommage aux centaines d'associations et de bénévoles qui œuvrent au quotidien sur le territoire au service de tous les publics et de toutes les causes sportives, sociales ou culturelles, rappelant que nul n'ignore dans notre pays, la vitalité, la richesse du tissu associatif qui compte plus d'un million d'associations en activité et regroupe près de 14 millions de bénévoles. Dans ce contexte, il a proposé que le Comité organise une soirée annuelle des bénévoles, l'idée étant d'honorer le bénévolat associatif, suggérant ainsi de choisir 8 bénévoles par les têtes de réseau départementales dans les quatre grands blocs de la vie associative, Sport, Animation/Éducation populaire, Solidarité, Culture.

Il a ensuite listé les actions menées en 2010 et en particulier les animations d'été auprès des jeunes des quartiers sensibles d'Annonay avec diverses associations : les Cyclotouristes annonéens, les verriers de la Dôme dans le cadre de l'éphémère, la participation aux virades de l'espoir de Saint-Marcel-lès-Annonay, la participation au Téléthon, la participation de 2 quadrettes Ardéchoise au challenge de l'amitié qui s'est déroulé le 22 avril à Aix-les-Bains, l'implication du Comité Départemental à la vie du Comité Régional. Il a souligné l'importance de la convention d'objectifs signé avec le Conseil Général et s'est félicité du partenariat avec l'état pour la cérémonie de remise de Médailles de la Jeunesse et des Sports dans les salons de la Préfecture.

Les membres de l'Assemblée Générale ont approuvé les différents rapports présentés. Le Président HERELIER a souligné qu'avec les responsables associatifs et sportifs du département, le Comité contribue à faire de l'Ardèche une terre vivante et dynamique en menant à bien ses objectifs, apportant ainsi une précieuse contribution à l'éducation partagée.



Journée champêtre à Cruas

Le samedi 27 août 2011 fut une très belle journée pour la cinquantaine de personnes accueillies vers 10h00, à Cruas, par Monsieur le Maire et son premier adjoint. Au programme : visite de l'Abbatial, pure merveille méritant le détour. Puis ce fut la visite de la Cité Médiévale. Une montée un peu rude mais un point de vue magnifique du château. Mais le temps passe vite et la Mairie





Vie des Comités...

de Cruas nous offre l'apéritif à la Capitainerie où doit se dérouler le déjeuner. Une paella Géante, dont tout le monde se régale, nous est servie. Une belle ambiance règne à cette tablée où se déroule le 1^{er} tirage de la tombola entre fromage et café, avec de nombreux lots qui ravissent l'assistance.

L'après-midi : pétanque et promenades en bateau sur le Rhône offertes par l'ANCRE (Association Nautique pour le Rhône et son Environnement). Tout l'après-midi, nous avons pu, à volonté, faire ces circuits et nous remercions vivement Jean-Luc et l'Ancre de nous avoir fait vivre ces beaux moments. Se sont également déroulées des parties de pétanque acharnées et joyeuses sous un soleil radieux.

En fin de journée, s'est effectué le 2^{ème} tirage de la tombola qui a fait de nouveaux et nombreux heureux. Nous remercions nos généreux donateurs, dont la Mairie, l'Office de Tourisme et le Musée des Sports de Cruas, plusieurs enseignes commerciales du secteur, et les nombreux anonymes qui ont collectés et offerts des lots. Un grand merci également à tous les organisateurs de cette fête. Tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine, voire plus tôt, pour d'autres rencontres aussi conviviales.

Huguette Faure
Secrétaire

CDMJS 39

↻ Jura



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports du Jura s'est tenue à Lons le Saunier le samedi 2 avril 2011. Consécutivement au décès du Président Pierre TALAGRAND, les adhérents ont élu, à l'unanimité: Jean GALLIOZ, Président du CDMJS du Jura. Bernard FAUVEY et Pierre TINGUELY ont été respectivement élus Vice-président Délégué et Vice Président.

Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité. Le Président Jean GALLIOZ a indiqué que le recrutement d'adhérents était une priorité et qu'il fallait absolument y parvenir pour assurer l'avenir.

Au cours de l'année 2011, nous organiserons, en partenariat avec la DDCSPP et le Conseil Général, la Cérémonie des 9 Trophées Jurassiens. Nous ajouterons un Trophée sportif pour le Handisport et le Sport Adapté. Des cérémonies seront organisées à Dôle, Lons-le-Saunier et dans le Haut-Jura, en partenariat avec la DDCSPP, pour la remise des Lettres de Félicitations. Un hommage sera rendu à 10 bénévoles dans le cadre de Journée du Bénévolat.

Pour clôturer cette Assemblée, des médailles fédérales, des Lettres de Félicitations et une Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports ont été remises aux récipiendaires par les personnalités présentes.

CDMJS 48

↻ Lozère

Assemblée Générale et médailles

Le samedi 2 avril 2011, à l'issue de l'Assemblée Générale du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de l'Ardèche, les salons

de la Préfecture étaient le lieu de la traditionnelle remise de distinctions à des personnes particulièrement actives dans le domaine associatif et sportif. Liliane DOMERGUE, Présidente du Comité de Lozère, soulignait en présence des élus et du Préfet Dominique LACROIX, le dynamisme de l'association, qui, tout au long de l'année, sur les événements sportifs et associatifs, milite inlassablement pour la reconnaissance du bénévolat.

Lors de cette cérémonie, outre quinze personnes qui se voyaient remettre la lettre de félicitations, dix-neuf bénévoles étaient décorés de la Médaille de la Jeunesse et des Sports, pour leur investissement dans la durée, au service d'associations et de clubs sportifs du département.

Ont reçu la médaille de bronze : Sylvie Astier, Chantal Beaumeville, Claude Bouquet, Christine Chapelle, Norbert Delmée, Guy Ensuque, Roland Lesluin, Jacqueline Orlowski, Yannick Roubin, Christian Sainlo, Thierry Saint-Léger, Guy Saleil.

Ont reçu la médaille d'argent : Ginette Gerbal, Eric Gosse, Alain Teissier, Marie-Noëlle Tosquelles, Michel Valette.

Ont reçu la médaille d'or : Francis Chabbert et Lydie Julien.



Forum des Associations de Mende

Le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports de Lozère a participé, le samedi 10 septembre 2011, Au Forum des Associations de Mende qui a réuni 113 exposants et accueilli quelque 2000 visiteurs.

Le stand du CDMJS a reçu un nombreux public. Un exemple à suivre pour se faire connaître, faire connaître notre Fédération et promouvoir les activités de la Jeunesse et des Sports.

CDMJS 50

↻ Manche



Assemblée Générale

Après Barfleur sommet du département c'était le bas, en l'occurrence Ville-dieu-les-Poêles, qui recevait cette année les médaillés sportifs. Une splendide salle des fêtes mise à disposition sur la demande d'Yvon Guerlavais, organisateur de cette journée, un nombre important de guides touristiques de la ville sollicités près du syndicat d'initiative et déposés sur chaque siège attendaient les participants.

Une assistance affaiblie par le changement de date, mais non désaffectée, car cinquante pouvoirs permettait d'atteindre le quorum indispensable au déroulement de la réunion.

En préambule le Président Jacques Rivey a remercié Monsieur Macé, Maire de Villedieu-les-Poêles absent excusé mais représenté par Madame Villain, Maire-adjointe chargée des sports, pour son accueil et la mise à disposition de cette belle salle des fêtes. Puis il a présenté les personnalités siégeant à ses côtés : Monsieur Bouvet, Vice-président du Conseiller Général chargé des Sports, Monsieur Pinson, adjoint au Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, Monsieur Huet, Député-maire d'Avranches, Monsieur Devic, Président du CDOS, Monsieur Guillou, Conseiller Général du canton de Villedieu-les-Poêles, Monsieur Jacques Lebatteux, Secrétaire du CDMJS et Madame Michèle Fontenelle, Trésorière. Puis il a ouvert la séance, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants.

Le rapport moral, présenté par Jacques Lebatteux, et le rapport financier présentant un bilan parfaitement équilibré laissant apparaître un léger excédent, exposé par Michèle Fontenelle, ont été approuvés à l'unanimité. S'en suivit l'élection du tiers sortant, à savoir MM. André Aubernon, Robert Barthonnat, Roger Desheulles, Ignace Gonzalès, Michel Lanièce, Olivier Leclerc, Bernard Lehoux et Claude Marion unique candidat en remplacement de Bernard Launey décédé, ont tous été élus à l'unanimité. Poursuivant la séance, le Président Jacques Rivey donnait la parole tour à tour aux personnalités où chacun s'accordait à reconnaître l'importance du travail accompli par l'encadrement, l'entourage des jeunes sportifs et le rôle important et nécessaire des bénévoles pour que notre jeunesse s'éclate et s'affirme dans la vie grâce aux valeurs sportives acquises. D'où l'importance de signaler les bénévoles afin de n'oublier personne rappelait-il.

La cotisation annuelle de 20 €, la plus faible parmi les comités, reste inchangée, le comité de direction préférant la maintenir accessible à tous, laissant la possibilité aux plus aisés de faire un don complémentaire et ce, suivant le plaisir et les moyens de chacun.

En concertation avec Monsieur Huet, le Président Rivey exprimait sa satisfaction de renouer de bonnes relations avec le Conseil Général, par l'octroi d'une aide interrompue depuis quelques années, et évoquait l'importance des remises de médailles, déplorant celles non effectuées ou parfois oubliées et proposant, après un sondage, la possibilité d'une remise collective à l'automne au Conseil Général de la Manche.

La prochaine Assemblée Générale est envisagée à Saint-Lô ou Agneaux en mars 2012.

Puis il a été procédé, comme chaque année, à la remise de très nombreux trophées, l'année 2010 ayant vu briller de très nombreux athlètes dans la Manche. Enfin, des médailles de la FFMJS ont été remises à Madame Fauvel et à Messieurs Rivey et Desquesnes. Et pour terminer, deux bénévoles ont été décorés de la Médaille de la Jeunesse et des Sports : le Bronze pour Armand et l'Argent pour Victor Fontenelle.

A l'issue de l'Assemblée, les participants se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur et ont partagé un excellent repas au restaurant Le Fruitière.

rences SMART (oui à l'endroit où l'on fabrique la célèbre voiture) à HAMBACH. Géographiquement située à l'Est du Département nous avons voulu nous rapprocher de nos adhérents qui résident dans ce secteur.

Des invités de marque nous ont honorés de leur présence notamment Monsieur Céleste LETT, Député Maire de Sarreguemines et Monsieur Gaston MEYER, Maire de HAMBACH. Présence remarquée aussi de Monsieur Bernard ZENIER, chargé de marketing du FC METZ.

Avant l'ouverture de la séance l'Assemblée a honoré la mémoire de nos disparus en observant une minute de silence.

Les différents points figurant à l'ordre du jour, après le discours d'accueil du Maire de la Commune et l'allocution de bienvenue du Président Willy SEIWERT, ont tous été approuvés à l'unanimité par nos adhérents particulièrement attentifs et les débats ont été très fructueux.

Petit intermède inattendu, la joute oratoire entre Bernard ZENIER, déjà cité plus avant, et l'un de nos vice-présidents Jacques VIRON ancien directeur de la rédaction du quotidien Le Républicain Lorrain au sujet de l'opportunité du futur stade du FC METZ.

Dans une ambiance très conviviale le Président et ses Vice Présidents ont procédé à la cérémonie de Remise de Médailles et de Distinctions saluées comme il se doit par des applaudissements très nourris.

Avant de passer au côté festif le Président en présence du porte drapeau portant l'insigne de notre Comité a entamé une vibrante marseillaise reprise en chœur par tous les participants.

Le vin d'honneur offert par un généreux sponsor a été le prélude à des retrouvailles et des échanges amicaux suivi du traditionnel banquet particulièrement festif et amical.

Rendez-vous a déjà été fixé pour 2012 où nous célébrerons dignement le 60^e Congrès de notre Comité Départemental.

CDMJS 59

⌚ Nord



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité du Nord des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports s'est tenue en présence d'une centaine de personnes le samedi 26 mars 2011 dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de Michel BERNARD entouré des autorités locales, de Jean-Pierre COISNE, Président du CROS Nord-Pas-de-Calais et des représentants de la presse.

Après les paroles d'accueil de Jean-Joseph TUSA, adjoint aux sports, mettant à l'honneur les bénévoles et le mouvement associatif en général, l'AG Ordinaire est ouverte par Michel BERNARD. Les différents rapports présentés (activité par le secrétaire Francis WARTEL et financier par le trésorier Michel MONTEMBAUT) sont approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport moral, le Président note une légère augmentation (+18) des effectifs (329) qui est encore éloignée de notre objectif de fin de mandat fixé à 400 fin 2012. Il se félicite de la renaissance imminente du Comité Régional. Enfin, il remercie l'activité du Comité Directeur et se félicite des bons rapports entretenus avec les Comités et notre Fédération.

Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire animée par Roland LOOSES, membre du Comité Directeur, les statuts du Comité Régional Nord-Pas-de-Calais sont adoptés par l'ensemble de l'Assemblée. L'intervention de Jean-Pierre COISNE, Président du CROS, montre l'inquiétude provoquée par la réforme des collectivités locales. Monsieur le Maire de TOURCOING, Michel-François DELANNOY, insiste sur les valeurs défendues par les bénévoles et leur rôle essentiel dans un monde où la solidarité n'est pas toujours de mise.

CDMJS 57

⌚ Moselle



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Comité de Moselle des Médailleurs de la Jeunesse des Sports s'est tenue le dimanche 17 Avril 2011 dans la superbe salle de confé-



Moment privilégié de l'Assemblée Générale, la remise des récompenses mettant en valeur nos bénévoles. Les Trophées 2011 du CDMJS 59 récompensèrent les bénévoles locaux (Trophée Sport et Femme ; Trophée Handisport ; deux Trophées du Jeune Bénévole.

Puis vint la remise des médailles fédérales aux membres du comité directeur : **Médaille de Bronze** : Brigitte NAEYE et Bernard CLAISSE ; **Médaille d'Argent** : Pascal BLOMME, Marc DERASSE et Roland LOOSES ; **Médaille d'Or** : Pierre DEBOSQUE, Yves DELETTE et Michel MONTEBAUT. Enfin la Médaille d'Or du C.D.M.J.S 59 fut attribuée au Maire et à l'adjoint aux sports de la ville de TOURCOING par Michel BERNARD.

Le Président clôture l'AG 2011 du CDMJS 59 en remerciant une nouvelle fois la municipalité de TOURCOING et en donnant rendez-vous le samedi 31 mars 2012 à SAINT-AMAND-LES-EAUX.

A l'issue de l'Assemblée Générale, un vin d'honneur, offert par la municipalité, précède un repas réunissant une centaine de convives, animé par la tombola organisée par le Vice-président Robert NAETS. La partie culturelle est consacrée à la découverte de la bourle dans la salle historique du Cercle Saint Christophe de Tourcoing et à la visite du magnifique jardin botanique.

CDMJS 62

➔ Pas-de-Calais



Assemblée Générale

C'est à BERCK-SUR-MER, dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, que le CDMJS du Pas-de-Calais a tenu son Assemblée Générale annuelle, la 31^{ème} édition, le samedi 9 avril 2011, devant plus de 150 personnes.

Autour du Président Daniel PLACHEZ et de l'ensemble de l'Instance Dirigeante étaient présents: Le Maire de Berck sur Mer Jean Marie KRAJEWSKI, Bruno COUSEIN Conseiller Général, Léon DEBRIQ Trésorier du CDOS, Jean Pierre BECQUELIN Maire-adjoint, Francis WARTEL représentant le CDMJS du Nord. Le Président ouvre l'Assemblée Générale par les présentations et les vœux de bienvenue, suivis de l'instant de recueillement en la mémoire des membres disparus en 2010.

Dans son rapport moral Daniel PLACHEZ fit un large tour d'horizon sur les activités du comité en 2010 et développa très largement les actions menées. Il rappela que sur les 80 médailles de bronze de la Jeunesse et des Sports décernées annuellement dans le Pas-de-Calais, il y a là autant d'adhérents possibles. Une action de mobilisation en collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale se met en place. De plus une opération afin de dynamiser et de fidéliser un peu plus nos licenciés, qui fait partie des priorités de la Commission Fédérale de Développement, permettra de structurer le département, en créant des responsables de secteur, en s'appuyant sur les maisons départementales du Conseil Général du Pas-de-Calais. Le milieu urbain est source de propositions pour l'obtention de médailles de bronze, dans un pourcentage plus ou moins correct. Le milieu rural demande une meilleure approche. Le Président souligna que toutes ses actions ne peuvent se réaliser que grâce à l'excellente harmonie régnant entre le CDMJS 62 et le Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Général.

Dans son rapport d'activité la Secrétaire Générale Agnès HOCQUET rappela les diverses activités très dense du CDMJS 62: La préparation de l'Assemblée

Générale, l'organisation de la soirée du Challenge du Bénévolat, la soirée du Challenge sportif collégien, la remise des diplômes pour les promotions de janvier et juillet 2010, le parcours du cœur où beaucoup de nos élus sont présents, la mise en place avec nos collègues du CDMJS Nord du Comité Régional, la réalisation de la revue annuelle. Elle souligna l'augmentation des effectifs, 244 licenciés dont 48 femmes en 2010, contre 192 licenciés en 2009. L'objectif de 300 licenciés en 2012 est sur le point de se réaliser.

Le rapport financier du Trésorier Général Claude BERNARD mit en évidence une gestion rigoureuse et une comptabilité saine en mentionnant que si nous menons des actions c'est grâce au Conseil Général, au CNDS, aux Conventions d'Objectifs de la FFMJS, à notre partenaire et à nos licenciés.

Ces rapports furent adoptés à l'unanimité, ainsi que le quitus proposé par les vérificateurs aux comptes, Bernard JOUNIAUX et Stéphane LEFEBVRE.

En préparation du nouveau Comité Régional, René HOCQUET présente et commente les nouveaux statuts, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité. Il propose à l'Assemblée les cinq candidats de l'Instance Dirigeante qui représenteront le Comité du Pas-de-Calais, 1 candidate féminine: Agnès HOCQUET; 4 candidats masculins: Benoît BASSET, Claude BERNARD, René HOCQUET et Jean Louis POTEL. Ces candidats sont élus à l'unanimité. Le Président Daniel PLACHEZ est Vice-Président de droit de ce Comité Régional.

Ensuite, la parole a été donnée aux personnalités et ce fut la cérémonie des récompenses, moments d'émotion. Le Vice président Délégué René HOCQUET présenta en quelques phrases le parcours de chaque récipiendaire qui reçut soit un Trophée, soit une Médaille Fédérale, soit une Médaille de la Jeunesse et des Sports.

Les travaux étant achevés, le Président Daniel PLACHEZ remercia l'assistance, félicita Monsieur Jean Marie KRAJEWSKI, Maire et la Municipalité de BERCK-SUR-MER pour leur accueil chaleureux. Le Président donna rendez-vous à CARVIN pour l'Assemblée Générale 2012.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de BERCK-SUR-MER précéda le repas amical et succulent qui clôtura cette belle journée dans une ambiance des plus que conviviales.

*Agnès HOCQUET,
Secrétaire Générale.*

CDMJS 74

➔ Haute-Savoie



Les Iris du Sport 2010

La Haute-Savoie a vu honorer deux de ses représentants du monde sportif, à savoir Charles-Antoine RIBOLA et Roger MENETREY, le 2 décembre dernier à la Maison du Sport Français à Paris.

Charles Antoine RIBOLA est le Président du CDOS de Haute-Savoie depuis 1998. Il est également membre de l'Instance Dirigeante du Comité de Haute-Savoie des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, dont il a été Vice-Président de 1982 à 2008. Il est professeur de sport retraité de l'Education Nationale. Il a été sapeur pompier volontaire durant 20 ans, Président du Comité Départemental de Handball de Haute-Savoie de 1976 à 1998, Vice-président de la Ligue Dauphiné-Savoie et Arbitre National de handball de 1976 à 2000.

Charles Antoine RIBOLA a été également un sportif de haut niveau, sélectionné en Patinage de vitesse, Entraîneur national aux JO de Grenoble en 1968, Juge-arbitre aux JO d'Albertville en 1992.

Citoyen dirigeant sportif exemplaire de loyauté et de générosité, le **Prix Emile BORIE, Prix National du Fair-Play, Carrière Dirigeant**, lui a été remis par le Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif Français et la représentante de la Ministre des Sports. Le Diplôme lui a été remis par Georges PLANCHOT, Vice président de l'Association Nationale du Fair-Play.

Roger MENETREY a arrêté sa carrière de Boxe Anglaise Professionnelle en 1974 sans jamais connaître le KO et sans amertume, pour vivre pleinement auprès des siens un peu de repos bien mérité. Après 45 combats en amateur, puis 59 combats en professionnel, il a pu inscrire au compteur les titres de Champion de France poids welters en 1969 et 1970, Champion d'Europe en 1971, 1972, 1973 et 1974, et ses 52 victoires, dont 42 par KO.

Roger MENETREY a laissé le souvenir d'un grand de la boxe, d'un homme dont la droiture morale et la modestie exemplaires sont celles d'un très grand champion du monde du Fair-Play.

Aussi, le **Prix Patrice MARTIN, Prix National du Fair-Play, Carrière Sportive**, lui a été remis par le Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif Français et la représentante de la Ministre des Sports.

CDMJS 76

⊕ Seine-Maritime



Un Président en Or

La salle des fêtes de la petite commune d'Etalleville était comble pour une remise de décoration un peu particulière. En effet, les dirigeants du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports, du comité départemental du sport en milieu rural, du comité départemental de basket-ball, de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale avaient fait le déplacement aux côtés de nombreux bénévoles et jeunes de l'Association pour l'Animation-jeunesse du Canton de Doudeville, de l'Amicale Sportive Veauvillaise, des Cercles des médaillés jeunesse et sports des arrondissements de Dieppe, Le Havre et Rouen.

Parmi les personnalités présentes, on comptait Didier MARIE, président du Département de Seine-Maritime, Jean-François MAYER, vice-président du Département de Seine-Maritime, Yvon PESQUET, député suppléant, Marcel CLET, président du Comité départemental Olympique et Sportif de Seine-Maritime, Corinne GALLÉ, inspecteur de l'éducation nationale, Jean-Pierre LECONTE et Jeanne VO HUU LE, inspecteurs de la Jeunesse et des Sports.

Alain CORNU, Maire d'Etalleville, avait revêtu l'écharpe tricolore pour ce moment particulier. Il retraça pour sa part, l'implication locale d'Olivier THILLAIS au sein de la Municipalité mais aussi à la présidence du Syndicat intercommunal à vocation scolaire, sportive et socio-éducative de la région de Doudeville.

Jean-Pascal HUGUERRE, Président de l'AACD a retracé l'histoire de cette association étroitement liée à l'engagement d'Olivier THILLAIS, qui depuis 1990 en conduit les destinées et gère tout au long de l'année les actions en faveur des enfants et des jeunes sur 19 communes rurales.

Jean-Luc TIERCELIN, président du club de basket de Veauville-lès-Baons, a évoqué l'implication bénévole du récipiendaire dans son club en tant qu'arbitre officiel puis en tant qu'entraîneur d'un groupe de jeunes qui était cette saison en Cadets 1^{ère} année. « Un coach qui donne de la voix mais qui a su créer une ambiance amicale presque familiale à cette équipe qui remporte pour la seconde saison le titre du District Havrais ».

Gaëtan MARTINEAU, président d'honneur des médaillés jeunesse et sports de l'arrondissement du Havre, a rappelé les actions initiées par Olivier THILLAIS en tant que secrétaire général puis président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports en soulignant que « ses interventions aussi bien dans la commission préfectorale que lors des remises de décorations sont toujours très appréciées » en précisant toute l'énergie qu'il avait mis à promouvoir le Service civique en tant que correspondant départemental au sein de la DDCS76.

Didier MARIE, président du Département de Seine-Maritime a souligné l'exemplarité de cet engagement bénévole pour lequel il a sollicité la Ministre des Sports pour que cette médaille d'Or soit décernée. Il rappelle que peu de médailles d'Or sont remises chaque année et qu'Olivier THILLAIS devient le plus jeune médaillé d'Or du département. « Un dirigeant exigeant, convaincu et convaincant qui anime avec désintéressement sur ce secteur rural les valeurs d'égalité des chances » a conclu l'élu.

Yvon PESQUEUX, député suppléant, a salué l'engagement de ce « personnage particulier qui chaque jour poursuit sa journée de salarié par une seconde journée de bénévole tant administrative, de gestion que d'animation auprès des jeunes » avant de féliciter l'agent de l'Etat, bénévole associatif et élu local : « L'homme aux deux fois 35 heures par semaine ».

Jean-Pierre LECONTE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie, a quant à lui résumé le parcours exceptionnel amenant la Ministre à décerner une médaille d'Or à l'âge de 37 ans : « Fidélité à son territoire rural, engagement dans un projet éducatif local cohérent et efficace, capacité à mobiliser des équipes ». C'est au nom de Chantal JOUANNO, Ministre des Sports, que le représentant de l'Etat a épinglé Olivier THILLAIS de la plus haute distinction de ce Ministère.

Concluant cette cérémonie, Olivier THILLAIS a rappelé les valeurs qui motivent son engagement. Il a insisté sur les équipes qui l'accompagnent et a remercié tous les bénévoles, tous les élus, tous ses collègues croisés durant ces 21 dernières années.

CDMJS 84

⊕ Vaucluse



Assemblée Générale

C'est à Sorgues que le Comité Départemental de Vaucluse a tenu son Assemblée Générale 2011 le samedi 14 mai 2011, sous la présidence de Michel SANTUCCI et en présence de Alain PAILLARD, directeur adjoint de la Cohésion Sociale, Stéphane GARCIA premier adjoint au Maire, Serge SOLLER, adjoint au Maire, Marie-Thérèse BERLHE, Conseillère Municipale MJ BERLHE, adjointe au Maire, Jacques BONNET, Vice-président délégué du CRMJS PACA, représentant Le Président Jacques ROUJON.



Le Président, Michel SANTUCCI, remercie les autorités présentes, les membres présents du CDMJS de VAUCLUSE, les licenciés présents à cette assemblée générale 2011. Puis il présente ensuite le rapport moral 2010. Le rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire Roland GABERT, prend ensuite la parole pour lire la lettre du Président du CRMJS PACA Jacques ROUJON, empêché par d'autres engagements. Puis il présente le rapport d'activité 2010 qui est adopté à l'unanimité. Le secrétaire général enchaîne ensuite sur le projet d'activité 2011 qui est également adopté à l'unanimité.

En l'absence de Gérard CHIOUSSE, Trésorier Général excusé, c'est Claude BARSOTTI, le Président délégué qui présente le rapport financier 2010. Robert BONNET Vérificateur aux comptes, donne lecture du contrôle des comptes, n'ayant relevé aucun élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. Claude BARSOTTI présente à la suite le budget prévisionnel 2011. Le rapport financier et le budget sont adoptés à l'unanimité.

Après les prises de parole d'Alain PAILLARD pour la DDCS et de Serge SOLLER pour la Municipalité de Sorgues, le Président SANTUCCI passe à la remise des récompenses, moment très attendu par de nombreuses associations. Des bons d'achats de 150 € et un diplôme, des ballons de football et de rugby sont remis aux associations suivantes: le club de tennis de table de Sorgues, le club de judo de Sorgues, l'ASVBC Athlétisme de Sorgues, le cercle d'Escrime de Sorgues, l'espérance Sorguaise, le Sport adapté, le VTT AVENTURE Piolenc. Sont ensuite décernées les médailles départementales FFMJS du Comité Départemental : **Médailles d'or** : Thierry LAGNEAU, Maire de Sorgues, Alain MILON, Sénateur, ancien Maire de Sorgues. **Médailles d'argent** : Madame PUTTI, cyclisme Sorgues, Monsieur CHARMET, Karaté Sorgues. **Médailles de Bronze** : Le club de tennis de table de Sorgues.

Le Président remercie les nombreuses personnes présentes à cette Assemblée Générale qu'il déclare close. Il invite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

Ensuite, après que le Trésorier Georges Savalle ait fait son bilan, les projets 2011 ont été présentés.

Au cours de cette Assemblée, le Maire de Giverny a présenté sa commune et en a retracé l'histoire, avant que la réunion se termine autour d'un pot de l'amitié. Un repas au restaurant « Les Nymphéas » et une visite fort appréciée des jardins très fleuris et de la maison de Claude Monet, ont clôturé cette journée très ensoleillée, sous une chaleur estivale.

CRMJS

POITOU-CHARENTES



Journée conviviale ostréicole

Depuis 2004, la journée conviviale régionale Poitou-Charentes a toujours été une réussite. La journée de 2011, qui s'est tenue le 18 juin dernier, a été dans la lignée. La Charente-Maritime accueillait cette année ses amis de Charente, Deux-Sèvres et Vienne, et le rendez-vous était à Marennes où un nouveau concept touristique et culturel, la Cité de l'Huitre, attendait les visiteurs pour une découverte de l'ostréiculture en trois dimensions, et même quatre puisque s'y joignait le plaisir d'un déjeuner aux produits de la mer.

Pas moins de 45 médaillés et épouses ont contribué au succès de cette rencontre qui s'est achevée par une promenade en bateau dans l'estuaire de la Seudre puis, pour les plus sportifs, la grimpe au clocher de Marennes, flèche gothique de 85 mètres de haut, d'où l'on découvre un superbe paysage conchylicole.

5 présidents étaient présents : Jean PILLET, Maurice LEMERCIER, Bernard LAGARDE, Jacques CARBONEL et le Président Fédéral Michel CHAIGNE.

CRMJS

HAUTE-NORMANDIE

Assemblée Générale

C'est le samedi 9 avril 2011 à Giverny, petite commune du département de l'Eure, qui doit sa renommée à Claude Monet, que s'est tenue l'Assemblée Générale 2010 du Comité Régional des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie.

Le Président Jean Roussel a ouvert la séance par des mots de bienvenue et les remerciements aux personnalités présentes : MM. Claude Landais, Maire de Giverny, Jacques Murat, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Bernard Bacourt et Victorio Antunez du CROS. La Fédération était représentée par sa Secrétaire Générale Michèle Schaeffer, également Présidente du Comité de l'Eure et de son homologue de Seine-Maritime, Pierre Basley. Il est à noter le passage remarqué du Député de l'Eure Franck Gilard, venu saluer les Médaillés.

Dans son rapport, le Président a retracé les différents objectifs qui ont été réalisés en 2010 et plus particulièrement la sortie à Paris, du 1er juillet, qui a permis à 40 de ses adhérents de visiter le Sénat et l'INSEP, ainsi que l'action en faveur des jeunes arbitres intitulée « j'arbitre pour vous » au cours de laquelle 38 jeunes de 16 à 25 ans ont été récompensés. Ils représentaient 16 sports différents et ont tous reçu, en plus des nombreux lots, une lettre de félicitations. Puis, après avoir remercié toute son équipe, il a donné la parole à sa Secrétaire Jocelyne Cyprien pour un bilan plus détaillé des actions, représentations du Comité, réunions du Comité. Elle a également insisté sur le rôle du Comité pour assurer le suivi de l'attribution des distinctions honorifiques au niveau régional dont le quota, pour l'année 2010, assuré à hauteur de 88%.

CRMJS

PACA



Assemblée Générale

C'est le samedi 9 avril 2011 que le Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur des Médaillés de la Jeunesse et des Sports a tenu son Assemblée Générale au Port Saint-Elme à La Seyne-sur-Mer, dans le Var, sous la présidence de Jacques

ROUJON, en présence de Marc VUILLEMOT, Maire de la Seyne-sur-Mer et Conseiller Régional, JP GRIESMARD Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Toussein CODACCIONI, maire-adjoint aux sports de la Seyne-sur-Mer et Monsieur ARNAUD, Vice-président du CDOS du Var et de nombreux dirigeants des CDMJS des départements de la Région PACA, et en particulier, Robert et Jeanine MALLIER (04), Michel BERTRAND-FAURE et Jean Pierre EYRAUD (05), JP DEBRABANT, Martine DUBUS et Paul FELINE (06), Guy PEDRON (13), Charles BASSO, Jean Michel BONNOME, Jean CORTET et Jean-François CECCARELLI (83), Gérard CHIOUSSE (84), Alain FABRE et Roland GABERT (84).

Monsieur Jean-François CECCARELLI ouvre la séance à 10h15, présente et remercie les personnalités qui ont fait le déplacement. Il trace un bref portrait de la Ville de la Seyne-sur-Mer, qui compte 60 000 habitants, ville touristique axée sur les activités nautiques, (voile, plongée sous marine, pêche). Il vante ses 25 kilomètres de plage, sa construction navale, sa forêt méditerranéenne de 1600 hectares qui offre de nombreux sentiers de randonnées à pied, à VTT ou à cheval.

Puis Jacques ROUJON, Président du Comité Régional MIS PACA prend la parole, remercie le Président CECCARELLI et ses collaborateurs pour la parfaite organisation de cette Assemblée. Il remercie ensuite les autorités départementales pour leur présence ainsi que les Présidents des Comités Départementaux et tous les membres des Instances dirigeantes.

Le rapport moral 2010, présenté par Jacques ROUJON, le rapport d'activité 2010 et le projet 2011 présentés par Roland GABERT, le rapport financier 2010 et le budget 2011, présentés par la Trésorière Générale Martine DUBUS, le rapport 2010 du Vérificateur aux comptes Guy PEDRON sont adoptés à l'unanimité.

En l'absence de Jacques BONNET, membre de l'Instance Dirigeante Fédérale, excusé pour raison de santé, c'est Jacques ROUJON qui s'exprime sur la vie fédérale.

A noter qu'une information précise que 9 CEPS sont supprimés en France et que le CREPS d'Aix-en-Provence demeure le seul CREPS de la région PACA.

Après les discours des différentes personnalités, il est procédé aux remises de récompenses.

A l'issue de l'Assemblée Générale, les participants se retrouvent au traditionnel apéritif et au repas traditionnel de clôture.

de l'Ordre National du Mérite, Messieurs Armand Jean-Bart et Bernard Bidal, membres du CDMJS74, représentant le Président Dussolliet-Berthod, Monsieur Michel Duggerger et Madame Vice-président du CDMJS de Saône-et-Loire, Monsieur le Sergent Philippe Béchet chef du CPIS de Mûres et membre de la commission des jeunes sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie, Monsieur Michel Fredon Président de l'Office Municipal de la ville d'Annemasse, nouveau décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports.

Il salue également plusieurs Présidents et membres du Comité de l'Union des Sociétés Françaises de Genève, dont certains sont médaillés de la Jeunesse et des Sports.

Le Président Thévenaz excuse un certain nombre de personnalités et de licenciés membres de notre section. Puis il rappelle l'historique de la Médaille de la Jeunesse et des Sports, créée en 1923, et appelle les récipiendaires, Patrick Brisset, Olivier Collet, Gilles Coulougnon, Paul Godefroy et Raymond Joller. Après avoir rappelé les mérites de chacun, il passe la parole au Consul Général de France pour que celui-ci remette à chacun, la distinction décernée par Madame Chantal Jouanno, Ministre des Sports. Bernard Revol prend à son tour la parole pour évoquer la carrière sportive et associative de Christian Thévenaz, qui lui ont valu la promotion à la médaille d'or, distinction que le Consul Général épingle au récipiendaire.

Après cette cérémonie le Président demande aux participants de bien vouloir prendre place pour ouvrir officiellement l'assemblée générale statutaire. Il constate que celle-ci a été convoquée dans les temps et que 18 licenciés sont présents et 10 représentés, le quorum étant atteint pour délibérer.

En préambule il demande d'avoir une pensée toute particulière pour 2 licenciés qui nous ont quittés, André Blanc à l'âge de 98 ans et Eric Hulliger à l'âge de 71 ans. Après avoir rappelé la vie sportive et associative des 2 défunts il prie l'assistance de se lever et d'observer en leurs mémoires quelques instants de recueillement.

Les points statutaires sont énumérés et les votes qui suivent entérinent les rapports exposés. Lors d'élections complémentaires, Gilles Coulougnon est élu vérificateur aux comptes suppléant et Bernard Revol est élu nouveau membre du Comité par acclamation en remplacement de Eric Hulliger.

Lors des allocutions, Michel Fredon, Président de l'Office Municipal de la ville d'Annemasse nous fait part de son plaisir d'être présent et commente l'infrastructure sportive de sa ville, Armand Jean-Bart, au nom de la section de Haute-Savoie nous fait part des activités de celle-ci et signale la date de la prochaine AG qui aura lieu à Sallanches. Michel Dumerger à son tour évoque les activités de Saône-et-Loire et exprime le plaisir qu'il a à être parmi nous et les relations d'amitié qui le lient à notre Président.

Jean-Pierre Crespelle, Président de l'Union des Sociétés françaises de Genève (USFG), remercie pour l'accueil toujours très convivial de nos réunions, ainsi que de l'engagement dynamique de notre association au sein des activités ou manifestations de la Communauté française et de l'USFG. Pour terminer, le Consul Général Bruno Perdu félicite les congressistes et nouveaux décorés et clôt les débats par quelques réflexions très positives sur ce qu'il vient de voir.

Le Président Thévenaz clôt l'Assemblée Générale à 21h15 afin que chacun puisse faire honneur au dîner.

SECTION SUISSE

↻ Suisse



Assemblée Générale

C'est au restaurant « Le Boccaccio » à Genève que la Section Suisse de la FFMJS a tenu son Assemblée Générale le mardi 15 février 2011.

Le Président Christian Thévenaz, après l'apéritif, salue les personnalités présentes soit : Monsieur Bruno Perdu Consul Général de France, Monsieur Bernard Revol Président d'Honneur de l'Union des Sociétés Françaises de Genève et ancien Président des Français de Suisse, membre de notre section, Monsieur Jean-Pierre Crespelle Président de l'Union des Sociétés Françaises de Genève, Madame Colette Mutti, sa Vice-présidente, Madame Marie-Claire Raffanel Présidente de l'Ecole Primaire Française de Genève, membre du Comité de l'USFG et représentante pour Genève de l'Association des membres





Guy JACOT

Le Comité des Médailleurs et l'ensemble du monde sportif de la Côte-d'Or sont en deuil. Guy JACOT, Vice-Président du CDMJS et Président de la Commission des Récompenses est décédé le 10 janvier.

Très tôt il a pratiqué le bénévolat, récompensant les jeunes et les moins jeunes. Une passion sportive pour le Handball l'a conduit à s'occuper successivement de plusieurs clubs. Secrétaire de l'ALC Longvic, il avait été élu au Comité Départemental de Handball. Il fut également Vice-président du CDMJS de Côte-d'Or pendant de nombreuses années.

Très impliqué et apprécié dans sa commune, il effectua deux mandats de Conseiller Municipal à Longvic. Par ailleurs, c'était un artiste de talent qui aimait par dessus tout la musique, la danse, et plus particulièrement le musette et l'accordéon dont il jouait volontiers, instrument auquel il vouait un véritable attachement. Il lui arrivait, assez souvent, de nous jouer un petit morceau, pour le plaisir de tous les médaillés. Organisateur du Bal du Mimosa, il fut également Président

de la FNACA de Longvic. Très connu aux quatre coins de la Côte-d'Or, il laisse un grand vide.

La Fédération présente ses condoléances à sa famille et à ses proches.



Pierre LEVY

Pierre LEVY nous a quittés le 9 mai 2011, à l'âge de 88 ans. Animateur du mouvement scout sur Boulogne-Billancourt, il recevra la Médaille de la Jeunesse et des Sports, sera le représentant actif des médaillés sur cette même ville et intégrera le Comité Départemental des Hauts-de-Seine des Médailleurs, dont il sera élu Président en 1997. On se souvient de lui, dans toutes les réunions départementales, régionales ou nationales, accompagné de son fidèle petit chien. Pierre Il fut également vérificateur aux comptes de la FFMJS.

Pierre LEVY était chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, commandeur des Palmes Académiques, chevalier du Mérite Agricole, médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports. Une délégation du Comité Directeur du CDMJS92, avait rendu visite à Pierre LEVY le 28 Juin 2010, dans sa maison de retraite de Saint-Maurice dans le Val-de-Marne. A cette occasion la médaille "Grand Or", la plus haute distinction de la fédération lui avait été

remise, venant ainsi récompenser ses nombreuses années de bénévole au service du Comité des Hauts-de-Seine et de la Fédération.

La Fédération présente à sa famille et à ses proches ses condoléances attristées.



Alain MARILLER

Trois mois après le départ de Pierre LEVY, le Comité Directeur des Médailleurs des Hauts-de-Seine est de nouveau dans la peine, avec la disparition de son Vice-président Alain MARILLER., survenue le 12 août dernier, à l'âge de 74 ans. Titulaire de la Médaille d'or de la jeunesse et des sports, Alain était l'ancien directeur-adjoint du service des sports de la ville de Levallois-Perret. Il était, depuis sa retraite, un membre dirigeant très actif du Levallois-Sporting-Club-Handball. La bénédiction religieuse s'est déroulée le 24 août en l'église Saint Justin de Levallois-Perret, devant une assemblée très nombreuse, constituée de représentants du Conseil municipal de Levallois, de membres du CDMJS 92, et de tous ses amis sportifs qui avaient tenu à lui témoigner un dernier hommage. Au cours de la cérémonie, notre Président Roger Fernandez, a prononcé ces quelques mots très appréciés par l'assistance :

"La nouvelle de la disparition d'Alain nous a tous laissés stupéfaits. Unanimement cette perte nous a révélé la place et

l'affection qu'il tenait auprès de nous, et une grande tristesse. Son engagement dans le sport est venu très tôt. Son sens de l'organisation et sa disponibilité ont été reconnus par la Ville de Levallois, mais également bien au-delà. Fidèle à ses engagements, il avait été décoré de la médaille de la jeunesse et des sports. Il avait rejoint notre association des médaillés de la jeunesse et des sports des Hauts de Seine, où il a retrouvé des bénévoles comme lui. L'an dernier, il recevait la plus haute distinction ministérielle qui est la médaille d'Or. A cette occasion, la municipalité a retracé toutes les années ou Alain a beaucoup donné pour les sportifs de tous les âges et notamment pour le Hand Ball. Cette fidélité reconnue l'a amené jusqu'à la Vice Présidence du Comité Départemental de la jeunesse et des sports du 92. Son sérieux et sa compétence sans faille étaient unanimement appréciés, jusqu'à la Région, puisqu'il était membre du Comité Directeur du Comité Régional d'Ile de France. Ces derniers temps la maladie l'avait fortement handicapé dans ses déplacements, mais il restait actif sur les dossiers à traiter. En téléphonant aux uns et autres pour propager la triste nouvelle, j'ai pris conscience du vide qu'allait créer la disparition d'Alain. Et la réaction des personnes m'amène à dire que plus qu'un bon copain, c'est un ami qui nous a quitté. A sa famille, à ses proches et à ses amis, notre Comité Directeur adresse toutes ses condoléances, et ses sincères amitiés."

Condoléances auxquelles s'associe la FFMJS.



Lucien ANDRE

Le Comité Départemental des Médailleurs du Puy-de-Dôme a souhaité rendre hommage à son ancien Président décédé l'an dernier. Nous avons répondu favorablement à sa demande.

Lucien ANDRE s'est éteint le 8 mars 2010, quelques semaines après son épouse, au terme d'une vie d'engagement au service du Sport, acteur puis dirigeant aux multiples responsabilités, actif, bénévole, constructif, fédérateur, généreux, humain, intègre et solidaire. Ce Clermontois, ingénieur physicien chez Michelin, était le fils unique de Ferdinand ANDRE, gymnaste et fondateur du Stade Clermontois. Lucien avait des qualités de vitesse, un des rares sprinters français d'avant guerre sous la barre des 11 secondes au 100 mètres, un rugbyman bleu et jaune, centre où ailier à qui il suffisait de passer la balle.

Au lendemain de la seconde guerre, Lucien entame une carrière de dirigeant sportif, altruiste, calme, désintéressé, travailleur, réfléchi. Il restera toute sa vie durant un multi président actif. Il sera ainsi successivement Président de la Ligue d'Auvergne des Sports Equestres, Président de la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme, Président par intérim de la Fédération

Française d'Athlétisme, Président du CROS d'Auvergne, Président de la Section Départementale de l'Association Nationale des Membres du Mérite Sportif, puis du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports du Puy-de-Dôme.

« Tu es de la génération des FERRASSE, SASTRE, CHATRIER, COLLARD, PAILLOU qui a participé à la Construction d'un Sport Français qui respectait l'éthique et la Santé », salua le Président du Comité National Sportif Olympique Français Henri SERANDOUR le 1er février 1998 à Clermont-Ferrand, en lui épinglant la Légion d'Honneur. Témoin d'une évolution sur plus d'un demi-siècle, Lucien ANDRE resta au diapason des aspirations nouvelles: « Être dirigeant sportif, c'est un métier. De nos jours, un dirigeant se retrouve face à des professionnels devant qui il doit pouvoir discuter au moins à la même hauteur », disait-il avec clairvoyance.

Lucien reste un exemple à suivre pour tous les dirigeants sportifs bénévoles actuels et futurs.



Nos Joies

Médaille d'Or Jeunesse et Sports

Jean-Pierre DEBRABANT (Alpes Maritimes)
Secrétaire Général du CDMJS06

Commandeur des Palmes Académiques

Jean-Claude SEGUIER (Yvelines)
Vice-Président du CDMJS78
Président d'Honneur du CDOS78

Avec les félicitations de la FFMJS !

Nos Peines

Serge GUILLOU (Yvelines)
Ancien Maire de Bonnières-sur-Seine
Membre du CDMJS78

Guy JACOT (Côte-d'Or)
Vice-Président du CDMJS21

Claude LEMARCHAND (Ille-et-Vilaine)
Président Fondateur du CDMJS35
Directeur Départemental Honoraire Jeunesse et Sports

Pierre LEVY (Hauts-de-Seine)
Ancien Président du CDMJS92
Ancien Vérificateur aux Comptes de la FFMJS

Alain MARILLER (Hauts-de-Seine)
Vice-Président du CDMJS92

Avec les condoléances de la FFMJS.

Les coordonnées de la FFMJS ont changé !

Bureaux

10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon
75014 PARIS

Adresse postale

14, avenue Duquesne • 75350 PARIS SP

Tél. 01 40 56 44 01 Fax 01 40 56 73 95

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports
Bureaux : 10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
ADRESSE POSTALE : FFMJS 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de :

€

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DES MINISTRES EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

SIÈGE ADMINISTRATIF

10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95

ADRESSE POSTALE : FFMJS 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : **Michel CHAIGNE**, Comité 17

Courriel : michel.chaigne@club-internet.fr

69, boulevard Joffre 17390 LA TREMBLADE - Tél. 05 46 36 01 25

Vice Président Délégué : **Dominique RENAUD**, Président Comité 80

Courriel : renauddomi@wanadoo.fr

1, rue du Faubourg 80560 HARPONVILLE - Tél. 03 22 76 41 66

Vice Président : **Gérard DUROZOY**, Président Comité 78

Courriel : yij.gd@wanadoo.fr

1, rue du Bout aux Gervais 78270 LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président : **Robert LECOLE**, Président Comité 58

Courriel : robert.lecole@wanadoo.fr

14, rue des Petites Carrières 58000 NEVERS - Tél. 03 86 57 35 52

Secrétaire Générale : **Michèle SCHAELLER**, Présidente Comité 27

Courriel : mschaeffer@free.fr

43, rue du Général de Gaulle 27420 SUZAY - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général Adjoint : **Jacques SEGUIN**, Secrétaire Comité 79

Courriel : jacques.seguin2@orange.fr

134, chemin de Vide Bouteille 79270 SAINT SYMPHORIEN - Tél. 05 49 17 15 10

TréSORIER GÉNÉRAL : **Jean-Michel AUTIER**, Président Comité 10

Courriel : autier.jm@sfr.fr

6, passage de l'Empereur 10120 SAINT ANDRÉ-LES-VERGERS - Tél. 03 25 78 28 13

TréSORIÈRE GÉNÉRALE ADJOINTE : **Monique AGUGLIARO**,

Présidente Région Languedoc-Roussillon - 5, impasse Montesquieu 34500 BEZIERS

Courriel : monique.agu@free.fr - Tél. 06 88 46 07 27

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Evelyne AUZANNEAU, Vice Présidente Comité 75, Pierre BASLEY, Président Comité 76,

Jacques BONNET, Président Comité 13, Pierre CHABAS, Président Comité 05,

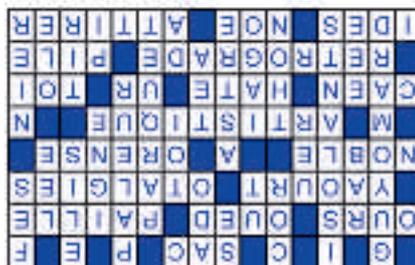
Guy CHAMBRIER, Président Comité 36, Albert CONTINI, Président Comité 25,

Bernard COUDERC, Président Comité 12, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72,

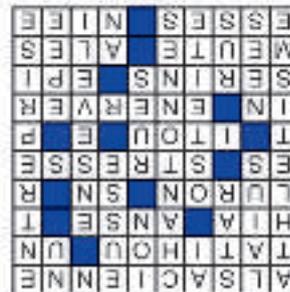
Jean MEUNIER, Président Comité 69, Louis OURS, Secrétaire Comité 74,

Francis REDOU, Président Région Bretagne, Micheline SAFFRE, Vice Présidente Comité 29

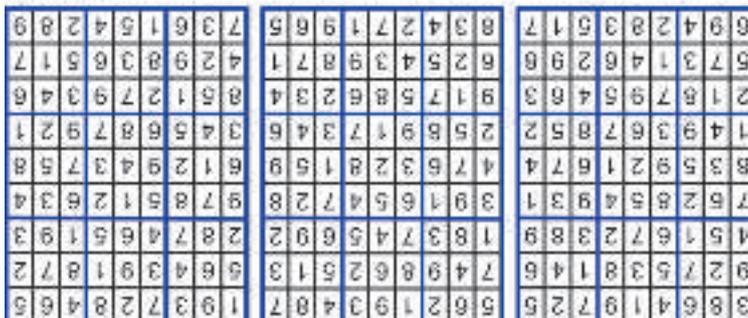
Mots fléchés



Mots croisés



Sudoku



Solutions des jeux de la page 10



FÉDÉRATION FRANÇAISE des MÉDAILLÉS de la JEUNESSE et des SPORTS

Sous le haut patronage
de Monsieur le Président de la République
et des Ministères
en charge de la Jeunesse et des Sports



Médailles
Jeunesse et Sports